

Isérables - Aménagement de l'étang des larmes du fou



Problématique et objectifs

Le projet ACCLAMÉ a pour but l'étude de la biodiversité menacée par le réchauffement climatique, en particulier dans les Alpes, où les espèces liées au froid - dites sténothermes froides - voient leur territoire se restreindre. La hausse des températures induit la migration de ces espèces vers des altitudes plus élevées, où elles doivent trouver de nouveaux habitats. Une attitude proactive de conservation de la biodiversité consiste alors à créer de nouveaux habitats et à améliorer les corridors de déplacement.

C'est dans ce cadre qu'un étang pilote a été aménagé sur le territoire de l'alpage de Balavaux (commune d'Isérables). Celui-ci constitue une structure relais visant à favoriser le déplacement des espèces. Il s'agit d'un aménagement multifonctionnel, offrant également des possibilités de valorisation pour des usages touristiques et agropastoraux, ainsi que pour la gestion de l'eau.

Nature des prestations HEPIA

- Développement de l'avant-projet
- Élaboration du dossier de projet d'exécution
- Élaboration du dossier d'appel d'offres (partie génie végétal)
- Direction locale des travaux

i

Pays : Suisse

Communes : Isérables (VS)

Altitude : 2123 m

Latitude-longitude : 46°08'34.166"N ; 07°17'20.403"E

Maître d'ouvrage : commune d'Isérables

Maître d'œuvre : HEPIA inTNE

Enjeu biologique : maintien de la continuité écologique

Synthèse des travaux

Date de réalisation : août 2016

Montants de la réalisation : 90'000 CHF

Travaux de génie civil

Excavation du volume des étangs

Façonnage du fond et des berges

Pose d'étanchéité à base de géotextile bentonitique

Travaux de génie végétal

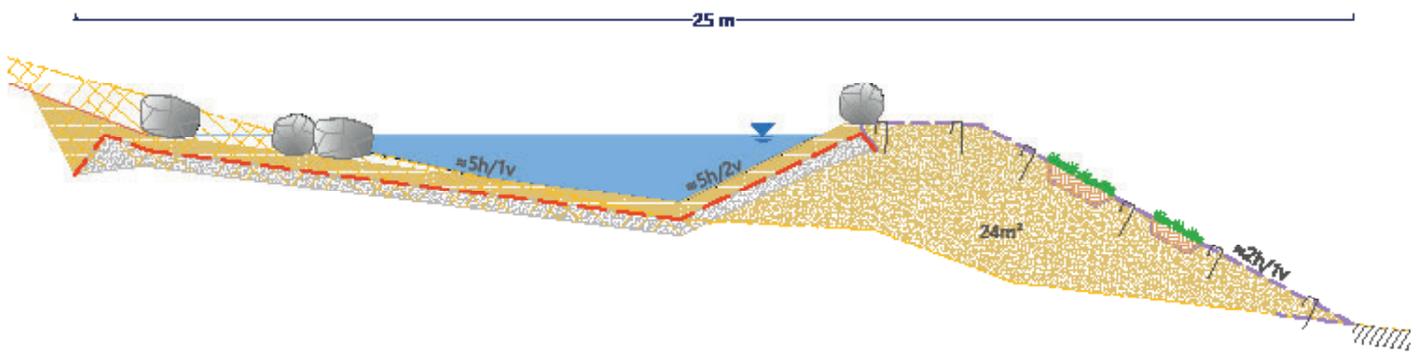
Transfert de plaques de pelouse

Ensemencement hydraulique



h e p i a

institut de recherche i n T N E
terre nature environnement



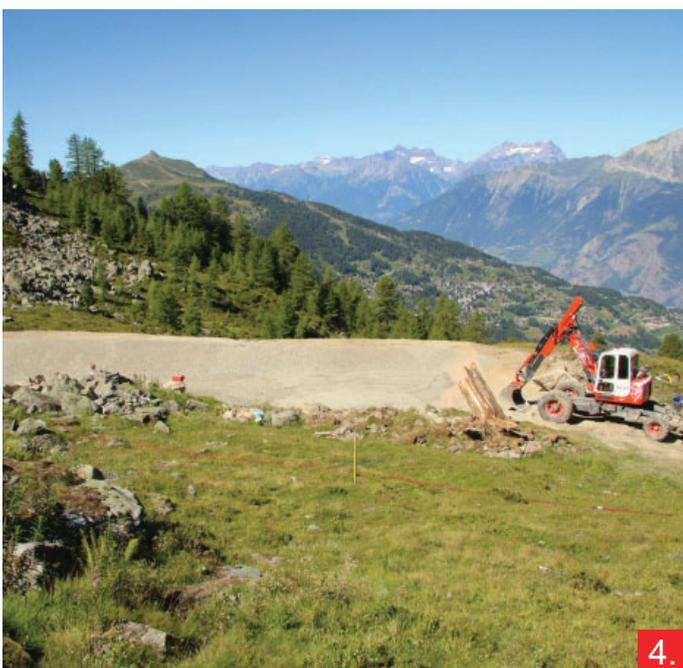
1.



2.



3.



4.



5.

Étapes des travaux

1. Profil en travers de l'étang
2. Façonnage de l'étang (07.06.2016)
3. Pose du géotextile bentonitique (18.08.2016)
4. Situation à la fin des travaux (24.08.2016)
5. Situation 1 mois après la fin des travaux (12.09.2016)